COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

LE CONSEIL

LE SECRÉTAIRE

LUXEMBOURG, LE 10 Juillet 1953.

21, AVENUE DE LA PORTE NEUVE
TÉL.: 88-21 / 88-22 / 88-23 / 93-61 / 93-62
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "CONSILIUM" LUXEMBOURG
TELEX: "CONSILIUM" LUX 21

CM/S (53) 2306

MIN. V. BUITE LANDEN
DWS/JE
14/8
PHOTO - BTZ - 77829
DOSS: H315-0
INGEKOMEN
13 JULI 1953
NR: 88988

Monsieur J. W. BEYEN
Ministre des Affaires Etrangères
23, Plein LA HAYE

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence, en annexe, copie de la lettre relative à la prochaine réunion de Baden-Baden, que Monsieur BECH - Ministre des Affaires Etrangères de Luxembourg - a adressée à Monsieur le Président De GASPERI, le 8 Juillet.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

LE SECRETAIRE

(CALMES)

© Collectie Griffiths (Universiteit Leiden) inv.nr. None
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/G01289

Luxembourg, le 8 juillet 1953

CB 2

FOTO-Bt.Z.
No. 77829

	C O P I E
Lettre de:	M. J. BECH, Ministre des Affaires Etrangères, Luxembourg
en date du:	8 juillet 1953
à:	M. le Président de GASPERI, Ministre des Affaires Etrangères, Rome
Objet:	Conférence Baden-Baden

Ministère des Affaires Etrangères

Luxembourg, le 8 juillet 1953

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre lettre en date du 3o juin relative à notre prochaine réunion à Baden-Baden.

En fixant la date de cette réunion les ministres avaient surtout l'intention, à mon sentiment, de documenter devant l'opinion publique la continuité des travaux relatifs à l'intégration européenne. Pour autant que je me souviens il n'a été à aucun moment question d'une conférence de l'envergure et de la durée de celle qui avait été prévue à Rome, à savoir une réunion des ministres suivie d'une conférence intergouvernementale au niveau des suppléants. En dehors des décisions à prendre sur la convocation ultérieure de la conférence intergouvernementale, les ministres devaient pour autant que possible dégager les principes permettant à cette conférence d'élaborer les questions de détail. Ceci n'impliquerait pas, me semble-t-il, que le travail préliminaire des ministres dût être achévé lors de la réunion de Baden-Baden. Ils pourraient donc décider de se réunir à nouveau avant la date de la conférence ou au début de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

(s.) BECH

f/53 P